

Hebdo Canada

Volume 1, N° 18

le 9 mai 1973



Affaires extérieures External Affairs
Canada Canada

Réexamen du système de sécurité sociale du Canada, 1

La Conférence fédérale-provinciale sur le Bien-être social a fortement recommandé la hausse des allocations familiales, 1

Prolongement du métro torontois via l'autoroute Spadina, 2

Investissements privés et publics au Canada: Perspectives de 1973, 3

Bronze d'un sculpteur argentin offert à la ville d'Ottawa, 3

Programme de stages parlementaires, 4

Un laboratoire de recherches à Igloolik (T.N.-O.), 5

Renouvellement de l'Accord NORAD, 5

Le Canada signe un Accord sur les réclamations avec la Tchécoslovaquie, 5

Le théâtre étudiant du CNA, printemps 1973, 6

Programme de la visite royale, 6

Traitements des enseignants selon l'âge, 6

Hockey: Coupe Stanley et Association mondiale: "finale", 6

Réexamen du système de sécurité sociale du Canada

Des allocations familiales augmentées d'une moyenne de \$7.21 par mois à une moyenne de \$20. par mois par enfant, ainsi qu'un revenu minimum garanti sont parmi les principales recommandations contenues dans le document de travail déposé à la Chambre des communes le 18 avril par le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Marc Lalonde.

Une Conférence fédérale-provinciale ayant pour but de mettre au point de meilleurs mécanismes de consultation et de procéder à un réexamen de l'ensemble du système de sécurité sociale du Canada a débuté à Ottawa le 25 avril. Il est prévu que la révision entière du système de sécurité sociale soit terminée d'ici à deux ans et que la mise en application de sa nouvelle conception soit envisagée comme une entreprise de trois à cinq ans...Quant à la hausse des allocations familiales elle devrait être en vigueur en janvier 1974, a dit M. Lalonde.

Voici des extraits de la déclaration du ministre faite à la Chambre le 18 avril sur ce sujet:

...Nous proposons en premier lieu une stratégie de l'emploi. En effet, grâce à une triple série de mesures, —débarasser les programmes existants des facteurs négatifs qui découragent la recherche d'une formation et d'un emploi, améliorer les services de placement, de formation et de consultation offerts par le Gouvernement et, enfin, établir un programme permanent d'emplois locaux dans des activités utiles à la collectivité — nous espérons permettre aux Canadiens qui ont été sans emploi pendant une longue période, de trouver plus facilement un emploi rétribué.

L'assurance sociale

En second lieu, nous proposons une stratégie de l'assurance sociale. Pour faire face aux aléas du chômage de courte durée et prendre les dispositions voulues en cas de retraite, d'invalidité ou d'assistance aux survivants, nous recommandons le maintien et le renforcement des programmes d'assurance sociale. A ce propos, nous soumettons deux propositions précises en relation avec le Régime de pensions du Canada. Nous voudrions, cette année, donner forme de loi à ces propositions, sous réserve d'un accord des provinces. L'une porte sur la hausse à \$7,800, en 1975, du taux du gain maximum ouvrant

droit à une pension et l'autre, sur la suppression du plafond des augmentations dues au coût de la vie des prestations du Régime des pensions du Canada.

Le supplément du revenu

En troisième lieu, nous proposons une stratégie du supplément du revenu. Nous avons conscience que les revenus des personnes qui travaillent ne sont pas toujours suffisants pour satisfaire aux besoins familiaux. Cela peut être dû à la taille de la famille, le salaire n'étant pas proportionné au

La Conférence fédérale-provinciale sur le Bien-être social a fortement recommandé la hausse des allocations familiales

Dès l'ouverture de la Conférence fédérale-provinciale sur le Bien-être social les ministres en sont venus à un accord général sur l'augmentation des allocations familiales. Le ministre fédéral de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Lalonde, a fait savoir que le support accordé à la proposition a été si fort qu'il sera possible de présenter avant le début de l'été, le projet de loi pour la hausse des paiements.